

Réunion du 16 mars 2022

Procès-verbal N° 26

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : Mme P. BEAURENAUD - M. L. ERAY

RAPPEL

. Modification au calendrier

En cours de saison, **toute modification** de jour, d'horaire ou de terrain **devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit)**, sauf raison majeure. **Confrontée, chaque semaine, à de nombreux abus, la commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.**

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00 à compter du 1^{er} WE de mars 2022 (sauf si les installations sont équipées de quatre vestiaires).

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON JOUES

Journée du 14 novembre 2021

Championnat Départemental 3 - Poule A

VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n° 50274.1 – Le match est reporté au 10 avril 2022.

Journée du 06 février 2022

Championnat Départemental 3 – Poule A

POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50285.1 - Le match est reporté au 10 avril 2022.

Journée du 13 février 2022

Championnat Départemental 4 – Poule C

DRUY BEARD 2 / MARZY 3 – Match n° 50490.1 - le match est reporté au 03 avril 2022

Journée du 27 février 2022

Championnat Départemental 2

NEVERS BANLAY 2 / COSNE 3 - Match n°50098.2-Le match est reporté au 1^{er} mai 2022.

Championnat Départemental 3 Poule A

POUILLY 1 / FOURCHAMBAULT 3 – Match n°50234.2 – Le match est reporté au 1^{er} mai 2022

En raison de la qualification de POUILLY 1 en coupe du District Sport Comm.

Journée du 6 mars 2022

Championnat Départemental 4 Poule A

ENTRAINS 1 / ST PERE 2 – match n° 50361.2 – le match est reporté au 20 mars 2022.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 6 mars 2022

Championnat Départemental 3 Poule A

COSNOIS FC. 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – match n°50238.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanches 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'impossibilité d'ALLIGNY ST AMAND d'avancer la rencontre au samedi 5 mars (19h30), la Commission reporte cette rencontre au 1^{er} mai 2022 à 15h00

MARZY 2 / CLAMECY 3 – match n°50241.2

Le match initialement prévu le 6 mars 2022 est reporté au 17 avril à Marzy.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 20 Mars 2022

Championnat Départemental 1

VAUZELLES 2 / CHAULGNES 1 – match n°50028.2

En raison de l'avancement du match U18R1 au samedi 19 mars 2022 à 19h, le match initialement prévu à 12h se déroulera à 15h sur le terrain Honneur des Ateliers.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Championnat Départemental 2 Poule A

VAUZELLES 3 / LA CHARITE 3 – match n°50113.2

En raison de l'avancement du match U18R1 au samedi 19 mars 2022 à 19h, le match initialement prévu à 15h à Francheville se déroulera à 12h sur le terrain Honneur des Ateliers.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 27 Mars 2022

Championnat Départemental 3 Poule A

COSNOIS FC. 1 / CLAMECY 3 – match n°50250.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanches 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'accord du club visiteur, la Commission avance cette rencontre au samedi 26 mars 2022 à 19h30. Elle remercie le club de CLAMECY pour sa compréhension.

Championnat Départemental 4 Poule B

LUZY MILLAY 2 / E. CHATILLON -MOULINS-PANNECOT 2 – match n°50419.2

Le match initialement prévu à 12h se déroulera à 13h à LUZY.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 03 avril 2022

Championnat Départemental 2 - Poule A

NEVERS BANLAY 2 / FOURCHAMBAULT 2- Match n°50126.2

Le match initialement prévu le 03 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

Championnat Départemental 3 - Poule A

POUGUES 2 / CLAMECY 3 – match n°50257.2

Le match initialement prévu le dimanche 3 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

COSNOIS FC 1 / COULANGES 2 – match n°50256.2

Suite au courriel de la Ville de Cosne (indisponibilité du terrain de rugby les dimanches 06/03, 13/03, 26/03 et 03/04) et l'accord du club visiteur, la Commission avance cette rencontre au samedi 2 avril 2022 à 19h30.

Elle remercie le club de COULANGES pour sa compréhension.

Journée du 08 mai 2022

Championnat Départemental 1

SUD LOIRE ALLIER 1 / NEVERS BANLAY 1 – Match n°50069.2

Le match initialement prévu le 08 mai à 15h à Magny-Cours se déroulera le 07 mai à 18h, à Magny-Cours.

Sous réserve et après contrôle de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives.

3 – COURRIEL

Courriel reçu du club de CHATEAU CHINON ARLEUF en date du 23/02/2022 via la messagerie officielle du club demandant le remboursement des frais occasionnés lors de leur déplacement à St Eloi, le week-end précédent :

Conformément aux règlements en vigueur (Annuaire du DNF page 151), la Commission demande au service Comptabilité de débiter le compte club de ST ELOI pour en créditer le compte club de CHATEAU CHINON ARLEUF des sommes suivantes :

- Frais de déplacement : 62 kms aller * 2€ (dispositions financières du DNF) soit 124€
- Frais d'arbitrage : rétrocession des 50% de l'indemnité de l'arbitre central soit 22.50€ (les arbitres assistants et le délégué ayant été demandés par le club de CHATEAU CHINON ARLEUF, ces frais n'étant pas intégrés à la Caisse de péréquation pour la D2, la Commission ne peut procéder à ce remboursement).

Pour les autres demandes :

- * *les frais de traçage du terrain (1 pot de peinture à 60 €) »* : la Commission ne peut accéder favorablement à cette demande puisque non-prévue dans les règlements.
- * *le remboursement des frais de déplacement d'une équipe à 11 (nous avons 3 voitures)* : la Commission précise que le remboursement des frais de déplacement est basé sur le nombre de kms aller et non sur le nombre de véhicules.

4– FORAITS

Coupe Conseil Départemental

NEVERS BANLAY 1 / LA CHARITE 1 – match n° 51024.1 du 13 mars 2022

Forfait déclaré de LA CHARITE.

Amende 40€

NEVERS BANLAY 1 qualifié pour le prochain tour.

Coupe du District/Sport Comm

NEVERS MAUPAS 1 / COULANGES 1 – match n°51029.1 du 13 mars 2022

Forfait déclaré de NEVERS MAUPAS 1.

Amende 40€.

COULANGES 1 qualifié pour le prochain tour.

Coupe de l'Amitié

TANNAY 1 / E. CORANCY CHATEAU CHINON ARLEUF 2 – match n°51038.1 du 13 mars 2022

Forfait déclaré de E. CORANCY CHATEAU CHINON ARLEUF 2.

Amende 40€.

TANNAY 1 qualifié pour le prochain tour.

LUZY MILLAY 2 / VARZY 2 – match n°51042.1 du 13 mars 2022

Forfait déclaré de VARZY 2.

Amende 40€.

LUZY MILLAY 2 qualifié pour le prochain tour.

5 – COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE FEMININES

1/4 Finale

Match Aller => Dimanche 03 avril 2022

Match Retour => Dimanche 17 avril 2022

Les Clubs engagés : CLAMECY 1, COSNE 1, ENT. COULANGES/VAUZELLES 1, ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1, ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1, NEVERS FC 2, SNID 1, ST REVERIEN 1

Les tirages :

ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1 / ENT. COULANGES/VAUZELLES 1

CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1

ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1 / NEVERS FC 2

COSNE 1 / SNID 1

6 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club. L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs le jour du match
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

COMPÉTITIONS FÉMININES

7 – MATCHS NON JOUES

Journée du 28 novembre 2021

Critérium Féminin

Ent. POUILLY 2F2N MARZY 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50748.1 – Le match est reporté au 20 mars 2022.

ST REVERIEN 1 / Ent. CORBIGNY/CHATEAU CHINON-ARLEUF – Match n° 50746.1- Le match est reporté au 20 mars 2022.

Journée du 13 février 2022

Critérium Féminin

COSNE 1 / E. POUILLY-2F2N-MARZY 1 – match n°50757.1 – à fixer.

Journée du 27 février 2022

Critérium Féminin

E. COULANGES VAUZELLES 1 / E. POUILLY 2F2N MARZY 1 – match n°50717.2 – Le match est reporté au 10 avril 2022

8– MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 12 décembre 2021

Critérium Féminin

SNID 1 / CLAMECY 1 - Match n°50759.1 - Suite au forfait de CLAMECY 1, le match retour aura lieu à DECIZE le 5 juin 2022.

Journée du 27 février 2022

Critérium Féminin

CLAMECY 1 / NEVERS FC 2 - match n°50716.2

Le match initialement prévu le 27 février 2022 se déroulera le 15 mai 2022, à CLAMECY.

Accord des deux clubs et de la Commission

Journée du 20 mars 2022

Critérium Féminin

E. POUILLY 2F2N MARZY 1 / NEVERS FC 2 - match n° 50748.1

Le match initialement prévu à MARZY se déroulera à POUILLY/LOIRE.

Accord des deux clubs et de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 23 MARS 2022 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.